
Konkurse Faillites Fallimenti

No 54 Freitag, 17.03.2006 124. Jahrgang

1. *Débitrice*: **GAP Architecture et Constructions SA, 1420 Fiez**
2. *Délai pour contester l'état de collocation*: 17.03.2006 jusqu'au 06.04.2006
3. *Remarques*: exécution de tous travaux d'architecture, de génie civil, de construction, de transformation, opérations immobilières et leur gestion, ainsi que gestion du personnel et autres prestations de services y relatives.
Deuxième dépôt de l'état de collocation à la suite de l'admission en 3ème classe d'une production tardive.
Office des faillites de Grandson
1422 Grandson
(00158557)